

Délégation régionale
Paris 6

Décision n° 2021-13 – Délégation régionale Paris 6

Vu le code de la recherche ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018, portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision DAJ n°2018-112 du 1^{er} janvier 2018, donnant délégation de pouvoir aux délégués régionaux, ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision DAJ n°2013-110 du 22 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision DAJ n°2020-81 du Président-directeur général portant organisation et politique achat de l'Inserm ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Inserm du 4 octobre 2018 relative au régime de prise en charge des frais de mission pour la période 2019-2021 ;

Vu la décision DAF n°2018-142 relative aux conditions et modalités de déplacements temporaires ;

Vu la décision DAJ n°2017-177 du 1^{er} novembre 2017 nommant Madame Camille CHAUDONNERET, déléguée régionale et ordonnateur secondaire de la Délégation régionale Paris 6.

DECIDE

Article 1

Délégation de signature est accordée, à compter du 1^{er} mars 2021, aux agents cités en annexe, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de la structure, d'engager, de liquider et d'ordonnancer les dépenses, ainsi que de liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer correspondants, le cas échéant dans le système d'information financier SAFIr.

Article 2

Délégation de signature est accordée, aux agents cités en annexe, à compter du 1^{er} mars 2021, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, de signer, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de la structure :

1. Les marchés publics et bons de commande de fournitures et services (à l'opposé de ceux relatifs aux opérations de travaux), nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de la structure, d'un montant unitaire inférieur au seuil fixé à l'article 5 de la présente décision, le cas échéant par la validation de l'acte dans l'outil SAFIr ;
2. Les décisions et actes relatifs à l'admission, l'ajournement, la réfaction ou le rejet des prestations livrées, le cas échéant par la validation de l'acte relatif à la liquidation /certification du service fait dans l'outil SAFIr ;
3. Les documents relatifs à la gestion des missions en France et à l'étranger, nécessaires à l'activité de la structure, dans le respect des règles applicables à l'Inserm, notamment en matière de mission dans les pays à risques, le cas échéant par la validation de l'acte dans l'outil SAFIr.

Article 3

Délégation de signature est accordée, à compter du 1^{er} mars 2021, à Madame Anne-Marie ANZALA, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de la structure :

1. de valider dans le système d'information financier SAFIr les commandes et services relevant du référentiel inter-EPST dont le montant est inférieur à 90 000€ HT.
2. d'approuver les contrats de maintenance.

Article 4

Le seuil mentionné à l'article 2.1 de la présente décision est le seuil européen de procédure formalisée applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L.2124-1 du code de la commande publique. Ce seuil est à comparer à la valeur unitaire du marché ou du bon de commande à signer ou à valider.

Article 5

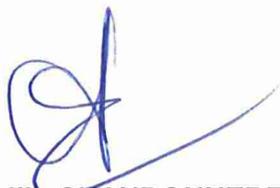
Ampliation de la présente décision sera adressée à l'agent comptable secondaire de la Délégation Régionale Paris 6.

Article 6

La décision n° 2020-57 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Fait à Paris,

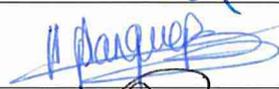
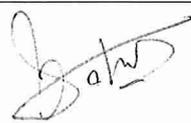
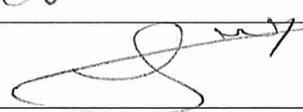
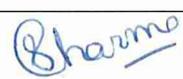
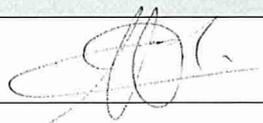
La Déléguée Régionale
Ordonnateur secondaire délégant

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a vertical line and a long horizontal stroke extending to the right.

Camille CHAUDONNERET

Annexe 1 à la décision n° 2021-13 – Délégation régionale Paris 6

Prénom et nom	Fonction	Employeur	Corps de fonctionnaire ou type de contrat	Signature	Paraphe
Domaine de l'article 1 de la Délégation de signature					
Safaa ABUAISHA	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		SA
Evelyne ANASTASE	Gestionnaire en charge des crédits de la Délégation	INSERM	Technicienne de recherche		EA
Mariama BA	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		
Elisabeth BAILLY	Coordinatrice de la gestion polyvalente d'unités	INSERM	Assistante ingénieur		EB
Ouzna BELKHIR	Gestionnaire financier	INSERM	Technicienne de recherche		O.B
Sandrine BLEY	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		
Evelyne BLOND	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		EB
Izabela BRAIMAH	Gestionnaire financier	INSERM	CDD jusqu'au 30 juin 2021		IB
Malik CHAHINE	Gestionnaire financier	INSERM	CDD jusqu'au 31 mars 2022		MC
Néné DIAKITE	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		ND
Catherine DIAS	Gestionnaire financier	INSERM	Technicienne de recherche		CD
Alain DELACOURT	Administrateur SAFIr	INSERM	Assistant ingénieur		AD
Akouavi DOGBEAVOU-EKOUE	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		AE
Célestine GOMIS	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		
Mélany GOUBELY	Gestionnaire financier	INSERM	CDD jusqu'au 14 avril 2022		MG
Sonia HIDOUCHE	Gestionnaire financier	INSERM	Technicienne de recherche		SH
Johanne HONFO	Gestionnaire financier	INSERM	CDD jusqu'au 31 décembre 2021		HJ
Christina LADJYN-ABAUZIT	Assistante de formation <i>chargée de formation</i>	INSERM	Technicienne de recherche <i>Assistante ingénieur</i>		C.L-A

Yolande LOUBET	Gestionnaire financier	INSERM	Technicienne de recherche		
Saliha MEFTAHI	Gestionnaire financier	INSERM	Assistante ingénieur		SE
Lucie PLANQUE	Gestionnaire financier	INSERM	Technicienne de recherche		LT
Nathalie PONS	Gestionnaire financier	INSERM	Technicienne de recherche		NP
Fanta SAKHO	Coordinatrice des ressources externes	INSERM	Ingénieur d'étude		FK
Francine SUZON	Gestionnaire administratif et financier DR	INSERM	TECN		F.S.
Lucien TABELLE	Coordinateur de gestion entre l'Inserm et de l'Institut Pasteur	INSERM	Assistant ingénieur		LT
Holitiana RANJAHARIOELINA	Gestionnaire financier	INSERM	Technicienne de recherche		HR
Yasine SAOULI	Gestionnaire polyvalent d'unités	INSERM	Technicien de recherche		SY
Domaine de l'article 2 de la délégation de signature					
Yasmina ACHON GRACIA	Technicienne en gestion administrative	INSERM	Technicien de recherche		YAG
Blandine CASTRILLO	Responsable administratif et financier	INSERM	CDD jusqu'au 18 août 2023.		BC
Aniket SHARMA	Assistant d'équipe	INSERM	CDD jusqu'au 11 avril 2022.		aks
Katerina TZIMA	Assistante d'équipe	INSERM	CDD jusqu'au 6 avril 2021.		
Domaine de l'article 3 de la Délégation de signature					
Anne-Marie ANZALA	Chargée des achats et marchés	INSERM	Assistante ingénieur		A.M.A.

Annexe 1 à la décision n° 2021-13 – Délégation régionale Paris 6

Prénom et nom	Fonction	Employeur	Corps de fonctionnaire ou type de contrat	Signature	Paraphe
Domaine de l'article 1 de la Délégation de signature					
Khadiyatou CISSAKO	Responsable de la gestion du projet DIM1HEALTH	INSERM	CDD jusqu'au 29 décembre 2021		KC

Annexe 1 à la décision n° 2021-13 – Délégation régionale Paris 6

Prénom et nom	Fonction	Employeur	Corps de fonctionnaire ou type de contrat	Signature	Paraphe
Domaine de l'article 1 de la Délégation de signature					
Laëtitia RAMALHO	Gestionnaire financière	INSERM	CDD jusqu'au 20 juin 2022		LR

